



5 Pièces et plus



BARÈME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

[Tapez un texte]



Toutes Transactions Immobilières – Vente – Location

3bis rue Louise Michel - 92300 Levallois-Perret - Tél.: 06 63 55 66 08 -

Carte Professionnelle : N°1492N1414 (Transaction)

Sarl au capital de 25 000 EUROS - SIRET: 803 703 636 RCS Nanterre

Adhérent à la Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM)

HONORAIRES DE TRANSACTION

10% TTC maximum du prix de vente

Tva incluse 20%

- Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, les prix indiqués sont Frais d'Agence Inclus (FAI).
- Les honoraires de transaction sont TVA comprise au taux de 20%.
- Ces tarifs représentent un maximum.
- Des aménagements dégressifs pourront être apportés en fonction de l'importance de notre intervention et du prix des biens.

Montant de la vente inférieur à 10 000 €	Forfait 1 500 €
Montant de la vente compris entre 10 000 € à 150 000 €	10%
Montant de la vente compris entre 150 000 € et 300 000 €	8%
Montant de la vente compris entre 300 000 € et 450 000 €	7%
Montant de la vente compris entre 450 000 € et 700 000 €	6%
Montant de la vente compris entre 700 000 € et 900 000 €	5%
Montant de la vente compris entre 900 000 € et 1 200 000 €	4.5%
Montant de la vente supérieure à 1 200 000 €	4%

DE € HT	A € HT	TTC €
0 €	< 10 000 €	1 500
10 001,00 €	150 000,00 €	10%
150 001,00 €	300 000,00 €	8%
300 001,00 €	450 000,00 €	7%
450 001,00 €	700 000,00 €	6%
700 001,00 €	900 000,00 €	5%
900 001,00 €	1 200 000,00 €	4.5%
à partir de	1 200 001,00 €	4%

[Tapez un texte]



Toutes Transactions Immobilières – Vente – Location

3bis rue Louise Michel - 92300 Levallois-Perret - Tél.: 06 63 55 66 08 -
Carte Professionnelle : N°1492N1414 (Transaction)
Sarl au capital de 25 000 EUROS - SIRET: 803 703 636 RCS Nanterre
Adhérent à la Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM)

HONORAIRES LOCATION

- Mission complète (recherche de locataire, établissement du bail, état des lieux).
- Les honoraires sont pour moitié à la charge du locataire et pour moitié à la charge du bailleur. Ce barème s'applique d'une manière générale sauf pour certaines opérations particulières.

Baux d'habitation principale vide ou meublée

Honoraires de location depuis le 15 septembre 2014

- Les honoraires de l'intermédiaire sont à la charge exclusive du bailleur, à l'exception des honoraires portant sur les prestations de visite du preneur, de constitution de dossier et de rédaction du bail ainsi que d'état des lieux d'entrée (article 5 de la loi du 6 juillet 1989 modifié). Ces derniers sont répartis entre le bailleur et le preneur mais le montant toutes taxes comprises imputé au locataire pour ces prestations :
 - ne peut excéder celui imputé au bailleur ;
 - et est plafonné par le décret n° 2014-890 du 1er août 2014.
- En revanche, les honoraires à la charge du bailleur ne sont pas plafonnés. Le processus consiste à déterminer la part d'honoraires maximum à la charge du locataire selon le plafond légal, puis de convenir en sus d'une somme supérieure ou égale à la charge du bailleur.

Les honoraires pour les prestations de visite, constitution de dossier et rédaction du bail imputables au locataire :

Le montant des honoraires **TTC au m² de la surface habitable du logement loué**, varie en fonction de la zone où se situe le bien loué.

- Pour la **zone très tendue**, correspondant à Paris et à certaines communes de la petite couronne (zone A bis de l'article R. 304-1 du Code de la Construction et de l'Habitation), le montant est plafonné à **12 euros/m²** ;
- Pour la **zone tendue** correspondant aux communes dont la liste est annexée au décret du 10 mai 2013 (à l'exclusion des communes comprises dans la zone très tendue), le montant est plafonné à **10 euros/m²** ; <http://www.la-loi-alur.org/zone-tendue/>
- Pour les autres communes, le montant est plafonné à 8 euros/m². Les honoraires pour la réalisation de l'état des lieux d'entrée imputables au locataire : Le montant des honoraires TTC au m² pour la réalisation de l'état des lieux d'entrée est, quelle que soit la zone où se situe le bien loué, fixé à 3 euros/m². L'établissement de l'inventaire et de l'état détaillé des meubles ne peut donner lieu à facturation supplémentaire.

[Tapez un texte]



Toutes Transactions Immobilières – Vente – Location

3bis rue Louise Michel - 92300 Levallois-Perret - Tél.: 06 63 55 66 08 -

Carte Professionnelle : N°1492N1414 (Transaction)

Sarl au capital de 25 000 EUROS - SIRET: 803 703 636 RCS Nanterre

Adhérent à la Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM)